

AFFAIRE N° 21. - Aménagement des chemins Bancoul et des Hauts de Moufia -
Approbation du dossier d'appel d'offres.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Au cours de l'année 1972, la Commune a obtenu auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Réunion un emprunt pour l'aménagement des chemins BANCOUL et des hauts de MOUFIA.

La DIRECTION DEPARTEMENTALE de l'AGRICULTURE chargée de l'étude du projet vient de me transmettre le dossier d'appel d'offres.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs,

- d'approuver le dossier en cause ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise qui aura présenté l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

§

§

§